

SUV à Paris : êtes-vous concerné par le triplement des tarifs de stationnement ?

Par [Julien Da Sois](#) et [Service Infographie](#)

Publié il y a 35 minutes,

Mis à jour il y a 26 minutes



Sont visés par la hausse du prix du stationnement «les propriétaires d'un véhicule thermique ou hybride rechargeable de 1,6 tonne ou plus» et «les propriétaires d'un véhicule électrique de 2 tonnes ou plus». BENOIT TESSIER / REUTERS

Au total, la mesure approuvée par les Parisiens dimanche concerne près de 16% des véhicules qui circulent en Île-de-France, soit près de 900.000 voitures dans la région, dont 129.000 à Paris.

Peut-être devrez-vous bientôt payer plus cher votre stationnement à Paris. Les Parisiens ont en effet approuvé dimanche à 54,55% la proposition d'Anne Hidalgo de tripler les tarifs de stationnement pour les SUV et autres voitures les plus imposantes. «*Cette tarification sera appliquée au 1er septembre prochain*», a annoncé dimanche soir la maire PS de la capitale sur son fil WhatsApp, après une délibération prévue au Conseil de Paris sur le sujet en mai prochain. Mais serez-vous concerné par cette mesure ? *Le Figaro* vous répond.

Si la mairie de Paris a insisté dans la communication autour de sa votation sur le terme SUV, la consultation citoyenne organisée dimanche était plus large que les simples «*Sport Utility Vehicle*», ces véhicules lourds et surélevés. L'intitulé exact parlait de «*voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes*». C'est ainsi un critère de poids qui a été utilisé par la mairie.

La mesure de triplement de stationnement concernera «*les propriétaires d'un véhicule thermique ou hybride rechargeable de 1,6 tonne ou plus*» - soit le seuil auquel a été abaissé le malus au poids du gouvernement au 1er janvier 2024 - et «*les propriétaires d'un véhicule électrique de 2 tonnes ou plus*», précise la mairie de Paris.

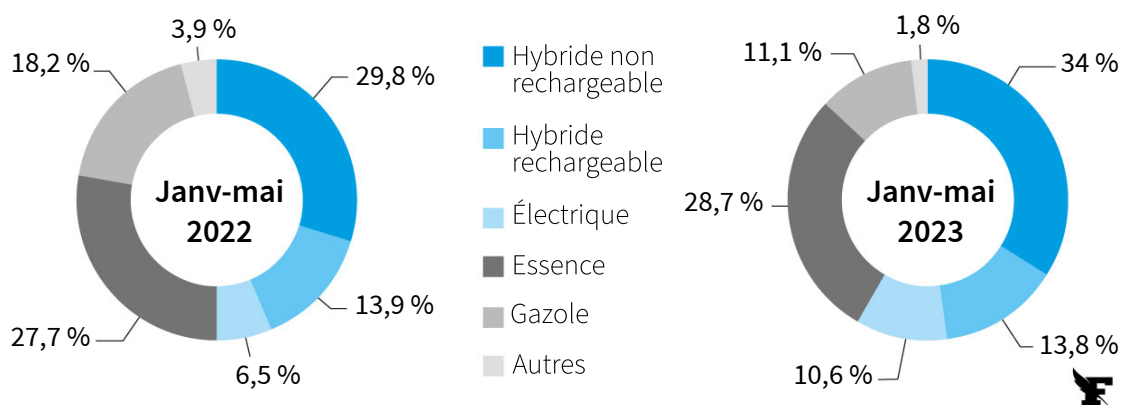
La Tesla Model Y concernée par le tarif spécial

Avant la votation, Anne Hidalgo et son adjoint écolo aux Mobilités David Belliard avaient affirmé que la surtaxation concernerait «*à peu près 10% du parc*» automobile fréquentant la capitale. Soit environ 7000 véhicules sur les quelque 70.000 tickets de stationnement générés chaque jour à Paris. D'après les estimations de la société AAA Data, fournies aux *Échos*, ce serait plus. Elle a en effet calculé que près de 16% des véhicules d'Île-de-France entraient dans les critères de la mesure, soit près de 900.000 voitures dans la région (sur un total de près de 5,6 millions), dont 129.000 à Paris. Sur ce total, uniquement la moitié correspond à des SUV tels qu'ils sont traditionnellement définis. Les autres étant des berlines ou des vans familiaux.

Ainsi, les propriétaires de Tesla Model Y, qui a été la huitième voiture neuve la plus vendue en France en 2023 selon la Plateforme automobile (PFA) - et la première au niveau mondial -, seront concernés par la surtaxation. D'autres modèles électriques sont concernés, comme la Volkswagen ID.4 Pro, l'Audi Q4 40 e-tron, la BMW iX1 ou la Skoda Enyaq Version 60. Côté thermiques et hybrides rechargeables, on peut citer la BMW X3, la BMW X5, la Mercedes GLC ou la Lynk&Co 01. Mais la Peugeot 3008, la Peugeot 5008 et autre Tesla Model 3 évitent la surtaxe. «*Nous voulions préserver les modèles familiaux*», a justifié David Belliard, cité par *Les Échos*.

Un segment en pleine mutation

Parts des ventes de véhicules neufs, par type d'énergie



Toutefois, tous les propriétaires de véhicules «*en surpoids*» ne devront pas s'acquitter de la surtaxe de stationnement (18 euros de l'heure pour les arrondissements centraux et 12 euros pour les arrondissements extérieurs). Ne seront notamment pas concernés par cette hausse les résidents parisiens «*stationnés dans leur zone de stationnement autorisé*» (95.000 Parisiens détiennent un abonnement de stationnement à tarif préférentiel «*résident*»). De même, les

chauffeurs de taxi, les artisans et les professionnels de santé, ainsi que les personnes à mobilité réduite en seront exemptés. Le stationnement restera par ailleurs gratuit pour tous les véhicules pendant la nuit et le dimanche.

La rédaction vous conseille

- [Pour ou contre les SUV à Paris ? Six questions pour tout comprendre à «la votation citoyenne»](#)
- [SUV à Paris : l'heure de vérité pour le nouveau chat noir des villes ?](#)
- [La voiture électrique d'Anne Hidalgo pèse-t-elle vraiment plus lourd que les SUV qu'elle entend chasser de Paris ?](#)

Sujets

- [suv](#)
- [Voiture](#)
- [stationnement](#)